



HAL : atelier juridique

2026-2027

Cellule d'appui HAL Normandie Université



hal@normandie-univ.fr

pour nous contacter

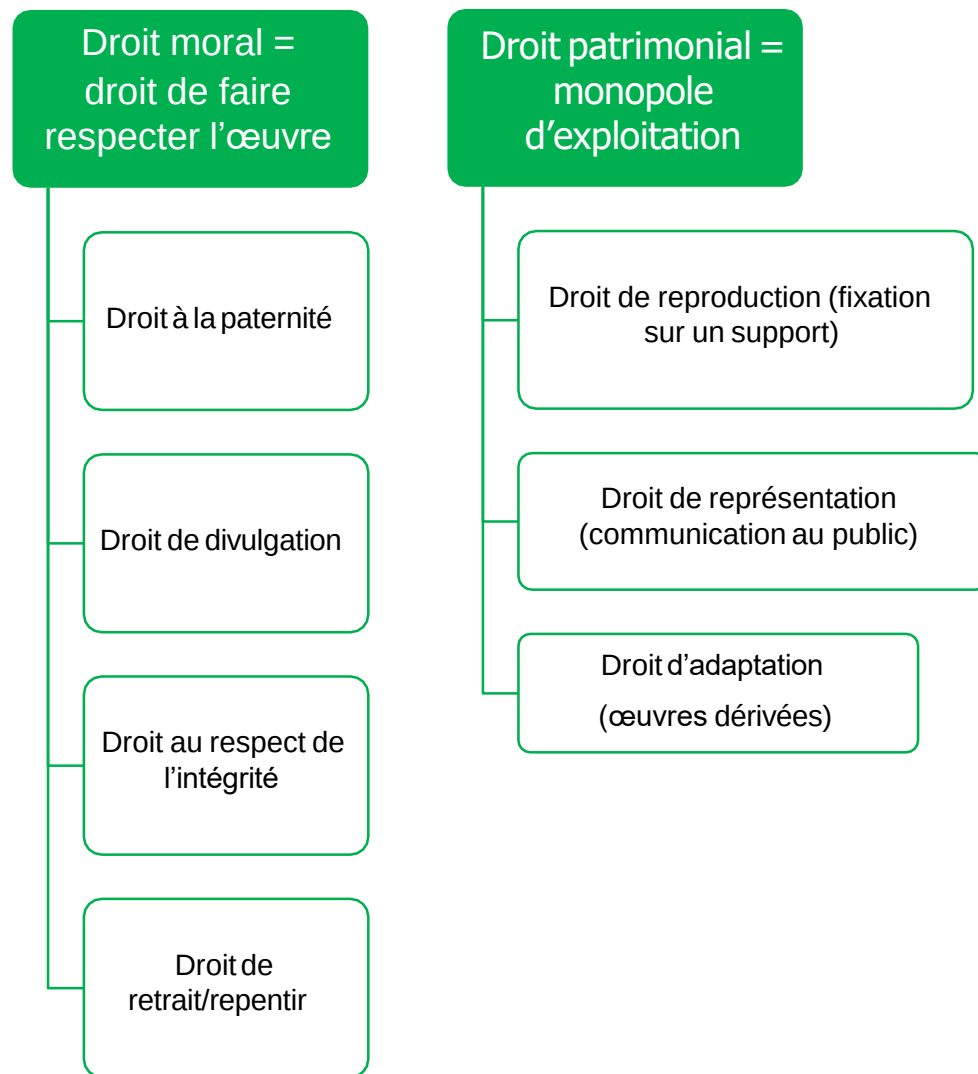


HAL s'inscrit dans le mouvement de l'open access

« *L'open access* (ou aussi « libre accès », ou encore « accès ouvert ») à la littérature scientifique est un mode de diffusion des articles de recherche sous forme numérique, gratuite, immédiate et dans le respect du droit d'auteur. »



Généralités sur le droit d'auteur



Règles de titularité du droit d'auteur (Loi DADVSI 2006) :

- Les agents publics cèdent automatiquement leurs droits sur les créations produites dans le cadre de leur mission de service public à leurs administrations de tutelle ;
- Les chercheurs et enseignants-chercheurs bénéficient d'une exception et conservent leurs droits sur leurs créations protégées par le droit d'auteur ;
- Ils peuvent donc céder les droits patrimoniaux à des tiers (et notamment des éditeurs, via des contrats d'édition).



Généralités sur le droit d'auteur

- Le droit d'auteur est essentiellement un droit d'autoriser ou d'interdire l'usage d'une œuvre protégée ;
- Cette autorisation s'exprime par le biais d'un contrat formalisant le consentement préalable du titulaire de droits ;
- L'autorisation peut être ponctuelle, pour un usage déterminé et un réutilisateur identifié ;
- Elle peut aussi être publique et générale. Elle fonctionne alors comme un contrat d'adhésion.
- Les licences dites « libres » mobilisent ces mécanismes contractuels et systématisent pour une œuvre donnée la faculté d'autoriser des auteurs.



Le contexte de l'édition scientifique

Édition scientifique classique

- Modèle lecteur payeur
- Les publications sont donc disponibles à l'achat ou sur abonnement (bibliothèques)
- Les auteurs signent un contrat d'édition exclusif où ils cèdent leur droits patrimoniaux
- L'éditeur détient les droits patrimoniaux

Accès fermé

Voie dorée

- Modèle auteur-payeur
- Revues financées par des APC
- Modèle dérivé : les revues hybrides : disponibles sur abonnement mais avec option d'ouverture par article moyennant le paiement d'APC
- Les auteurs signent un contrat d'édition qui peut être exclusif ou non-exclusif

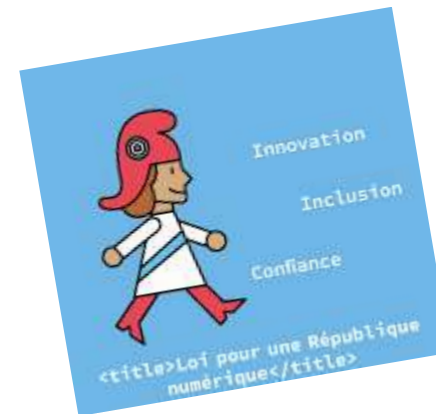
Accès ouvert

Voie diamant

- Revues fonctionnant avec un financement public (État, universités, organisations à but non lucratif) et/ou *freemium*
- Les publications sont donc libres de frais de publication et d'accès
- Les auteurs signent un contrat d'édition non-exclusif et conservent donc tous leurs droits
- Application de licences Creative Commons

➤ Quelles possibilités de dépôts dans HAL ?

- Selon la voie de publication choisie par le ou les auteurs, différentes possibilités juridiques existent pour permettre le dépôt dans HAL



Cession exclusive des droits patrimoniaux, le dépôt dans HAL favorisé par la loi



La loi pour une République numérique du 8 octobre 2016 – article 30

- › Lorsqu'un **écrit scientifique** issu d'une activité de recherche **financée au moins pour moitié** par des dotations de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics, par des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne est publié **dans un périodique paraissant au moins une fois par an**, son auteur dispose, **même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur**, du droit de **mettre à disposition gratuitement** dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la **version finale de son manuscrit acceptée pour publication**, dès lors que l'éditeur met lui-même celle-ci gratuitement à disposition par voie numérique **ou, à défaut, à l'expiration d'un délai courant** à compter de la date de la première publication. Ce délai est au **maximum de six mois pour une publication dans le domaine des sciences, de la technique et de la médecine et de douze mois dans celui des sciences humaines et sociales**.
- › La version mise à disposition en application du premier alinéa ne peut faire l'objet d'une exploitation dans le cadre d'une activité d'édition à caractère commercial.
- › [...] Les dispositions du présent article sont d'ordre public et toute clause contraire à celles-ci est réputée non écrite.

À consulter : Ouvrir la science, *Guide d'application de la loi pour une République numérique – art. 30*, [disponible en ligne : <https://www.ouvrirlascience.fr/guide-application-loi-republique-numerique-article-30-ecrits-scientifiques-version-courte/>, page consultée le 12/09/2023].

Cession exclusive des droits patrimoniaux, le dépôt dans HAL favorisé par la loi

Conditions d'application pour un dépôt sur HAL :

- Un écrit scientifique
- Issue d'une recherche financée au moins à 50% par des fonds publics
- Publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an
- Le dépôt de la version finale du manuscrit accepté pour publication (post-print)
- Dans un délai de six (STM) à douze mois (SHS)
- Sans exploitation dans le cadre d'une activité d'édition à caractère commercial

=> Accord de tous les co-auteurs



Cession non-exclusive des droits patrimoniaux, le cas des licences Creative Commons

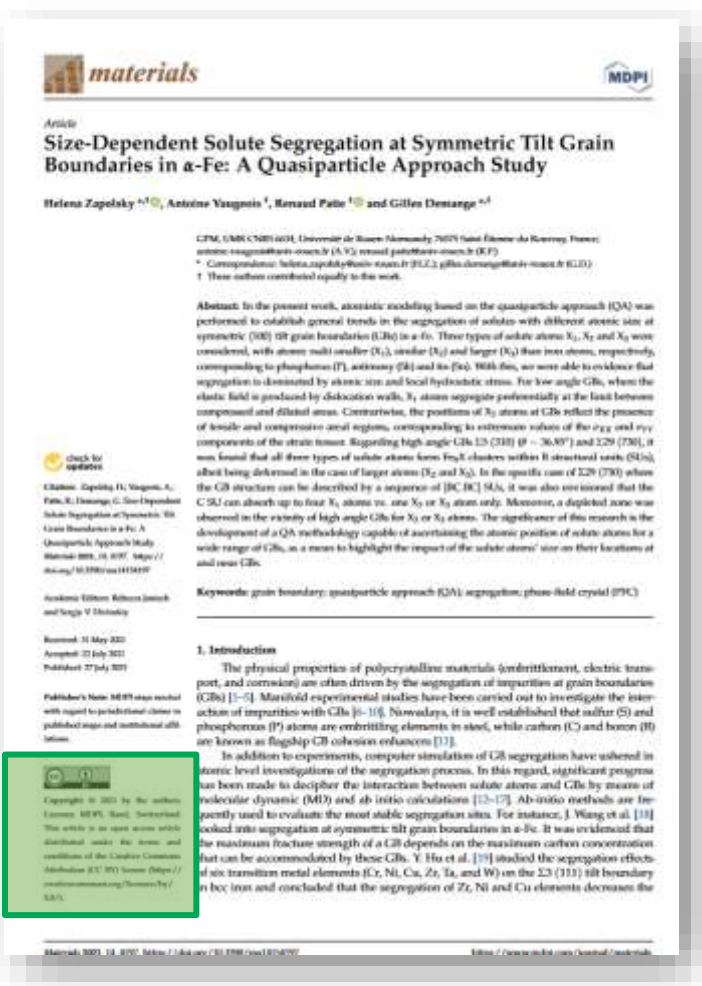


« Une licence CC est un **contrat** par lequel l'auteur d'une œuvre de l'esprit **autorise, par avance**, les utilisateurs à exploiter, diffuser, commercialiser et/ou à modifier son œuvre **sous certaines conditions** ».

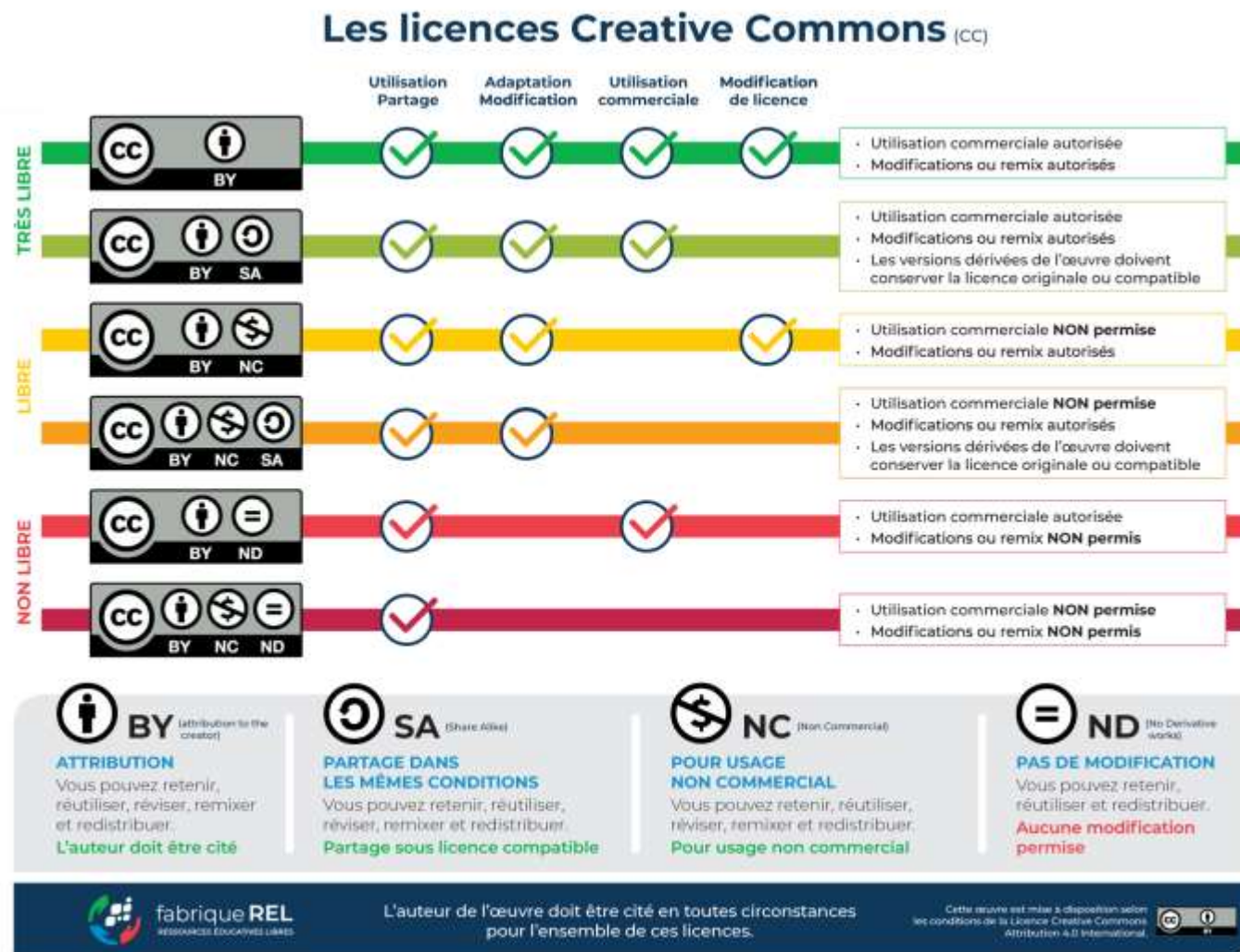
Hélène Skrzypniak, URFIST Bordeaux, 2022.

L'utilisateur doit respecter les termes de la licence qui constitue un contrat.

Cession non-exclusive des droits patrimoniaux, le cas des licences Creative Commons



Cession non-exclusive des droits patrimoniaux, le cas des licences Creative Commons





Cession non-exclusive des droits patrimoniaux, le cas des licences Creative Commons



› Auteur

Obligation :

- Citer l'auteur et la source

Vous autorisez :

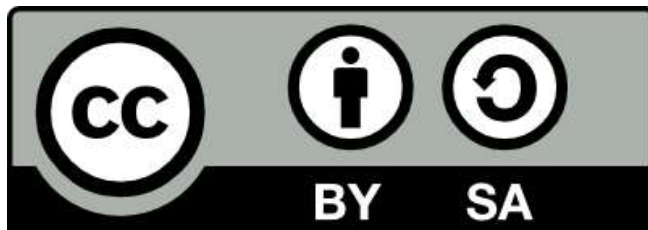
- Le partage
- La modification
- La réutilisation, même commerciale

› Utilisateur

Pas besoin d'autorisation pour insérer l'œuvre dans une affiche, un mémoire, un article ou une thèse, tant que la citation de l'auteur et de la source est respectée

Possibilité de diffuser votre travail (qui intègre des travaux d'autrui) sur internet sous n'importe quelle licence CC

Cession non-exclusive des droits patrimoniaux, le cas des licences Creative Commons



› Auteur

Obligation :

- Citer l'auteur et la source
- Diffuser l'œuvre modifiée dans les mêmes conditions = avec la même licence que l'œuvre originale

Vous autorisez :

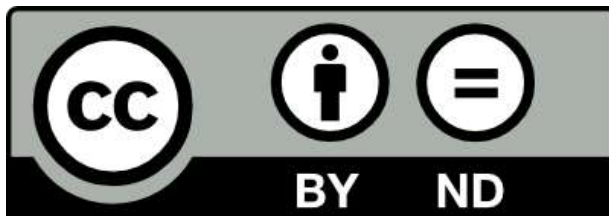
- Le partage
- La modification
- La réutilisation, même commerciale

› Utilisateur

Pas besoin d'autorisation pour insérer l'œuvre dans une affiche, un mémoire, un article ou une thèse, tant que la citation de l'auteur et de la source est respectée

Possibilité de diffuser votre travail sur internet mais sous la même licence que l'œuvre ou les œuvres que vous avez intégrées dans votre création

Cession non-exclusive des droits patrimoniaux, le cas des licences Creative Commons



› Auteur

Obligation :

- Citer l'auteur et la source
- Ne pas modifier l'œuvre originale

Vous autorisez :

- Le partage
- La réutilisation, même commerciale

› Utilisateur

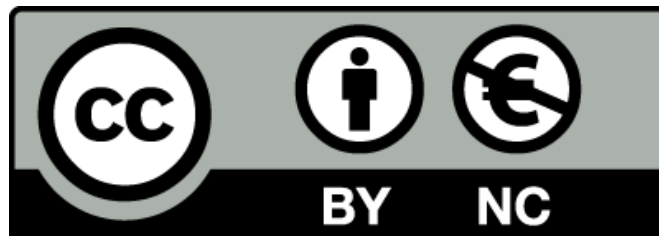
Pas besoin d'autorisation pour insérer l'œuvre dans une affiche, un mémoire, un article ou une thèse, tant que la citation de l'auteur et de la source est respectée

L'œuvre doit être intégrée telle quelle, dans son intégralité

Possibilité de diffuser votre travail (qui intègre des travaux d'autrui) sur internet sous n'importe quelle licence CC



Cession non-exclusive des droits patrimoniaux, le cas des licences Creative Commons



› Auteur

Obligation :

- Citer l'auteur et la source
- Pas d'utilisation commerciale

Vous autorisez :

- Le partage
- La modification

› Utilisateur

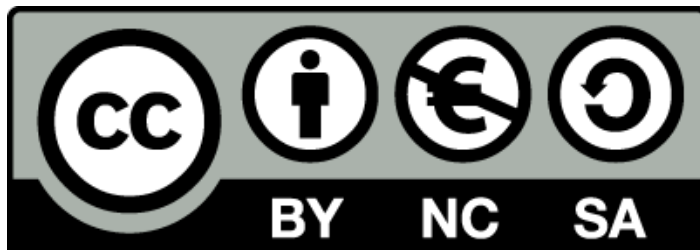
Pas besoin d'autorisation pour insérer l'œuvre dans une affiche, un mémoire, un article ou une thèse, tant que la citation de l'auteur et de la source est respectée

Aucune exploitation commerciale n'est possible

Possibilité de diffuser votre travail (qui intègre des travaux d'autrui) sur internet **MAIS** impossible de conclure un contrat d'édition



Cession non-exclusive des droits patrimoniaux, le cas des licences Creative Commons



› Auteur

Obligation :

- Citer l'auteur et la source
- Diffuser l'œuvre modifiée dans les mêmes conditions = avec la même licence que l'œuvre originale
- Pas d'utilisation commerciale

Vous autorisez :

- Le partage
- La modification

› Utilisateur

Pas besoin d'autorisation pour insérer l'œuvre dans une affiche, un mémoire, un article ou une thèse, tant que la citation de l'auteur et de la source est respectée

Aucune exploitation commerciale n'est possible

Possibilité de diffuser votre travail (qui intègre des travaux d'autrui) sur internet sous la même licence + impossible de conclure un contrat d'édition

Cession non-exclusive des droits patrimoniaux, le cas des licences Creative Commons



› Auteur

Obligation :

- Citer l'auteur et la source
- Ne pas modifier l'œuvre originale
- Pas d'utilisation commerciale

Vous autorisez :

- Le partage

› Utilisateur

Pas besoin d'autorisation pour insérer l'œuvre dans une affiche, un mémoire, un article ou une thèse, tant que la citation de l'auteur et de la source est respectée

Aucune exploitation commerciale n'est possible

L'œuvre doit être intégrée telle quelle, dans son intégralité

Possibilité de diffuser votre travail (qui intègre des travaux d'autrui) sur internet sous licence CC à condition de ne pas modifier l'œuvre + pas de contrat d'édition



Stratégie de non-cession des droits

les licences CC rendus obligatoires par les financeurs

- › La stratégie de non-cession des droits est portée par la cOAlition S, un regroupement de 28 organisations de financement de la recherche qui sont à l'initiative du Plan S. L'objectif est une diffusion en ligne sans embargo.
- › **Fonctionnement :**
 - Inscrire une licence CC-BY à son manuscrit sur la version soumise jusqu'à la version validée par les pairs
 - Le mentionner lors des échanges avec l'éditeur
 - Déposer sa dernière version auteur au plus tard au moment de la publication

Cette stratégie permet d'être en conformité avec l'ANR qui le demande pour les projets lauréats à partir du Plan d'action 2022 et la Commission européenne pour les projets de recherche financés par Horizon Europe.

- › Pour ces projets, vous pouvez ajouter avec la licence :

« Cette recherche a été financée, en tout ou partie, par l'Agence nationale de la recherche (ANR) au titre du projet ANR-nn-XXXX-nnnn. À des fins de libre accès, une licence CC-BY a été appliquée par les auteurs au présent document et le sera à toute version ultérieure jusqu'au manuscrit auteur accepté pour publication résultant de cette soumission. »



Stratégie de non-cession des droits

les licences CC rendus obligatoires par les financeurs



Le Comité pour la science ouverte a produit un guide qui explique ce qu'est la stratégie de non-cession des droits et comment la mettre en œuvre.

[> Guide d'application](#)

En Normandie, une formation spécifique est proposée pour respecter les obligations science ouverte des financeurs :

[> S'inscrire](#)



Les licences dans HAL

En 2026, le **champ « Licence » devient obligatoire** dans HAL pour tous les dépôts avec texte intégral.

Il vous faut choisir entre une licence ouverte ou le copyright/tous droits réservés :

Licences Creative Commons		Citation / Partage	Adaptation / Modification	Utilisation commerciale	Modification de licence
☐		✓	✓	✓	✓
☐		✓	✓	✓	
☐		✓	✓		✓
☐		✓	✓		
☐		✓		✓	
☐		✓			
Autres licences					
☐		ETALAB - Licence Ouverte			
Copyright					
☐		Copyright - Tous droits réservés			



Les licences CC dans HAL

Cas d'usage :

- ➡ Si la publication que vous déposez est déjà en libre accès sous licence Creative Commons : appliquer la même licence dans HAL (version auteur ou PDF éditeur).
- ➡ Si vous déposez un document qui n'a jamais été publié (rapport, preprint, communication, poster par exemple) et que vous souhaitez favoriser sa réutilisation.
- ➡ Dans le cadre la stratégie de non-cession des droits (ANR-Europe)



Les licences CC dans HAL

Actions		Format	Visibilité	Licence	
☒	(1.75 Mo) .pdf	Origine fichier principal Les fichiers que je dép	Document (pdf)	immédiatement (2021)	Licence

Fichiers auteur
Les fichiers que je dépose sont des fichiers produits par l'(les) auteur(s)

Fichiers éditeur
J'ai vérifié que cet éditeur fait partie de ceux qui autorisent le dépôt des fichiers éditeurs sur une archive ouverte
J'ai obtenu l'accord explicite de cet éditeur pour ce dépôt particulier
L'institution a financé les frais de publication pour que cet article soit en libre accès

Métadonnées, Je renseigne mon



Les licences CC dans HAL

The screenshot shows the HAL interface with a table of files. The table has columns for 'Format', 'Visibilité', and 'Licence'. The 'Licence' column is highlighted, and a dropdown menu is open, showing a list of license options. A green arrow points to the 'Licence' header, and another green arrow points to the list of license options.

Format	Visibilité	Licence
Les fichiers que je dép	Document (pc)	immédiatement (202)
Licence		
CC BY 4.0 - Attribution		
CC BY-SA 4.0 - Attribution - Partage dans les mêmes conditions		
CC BY-NC 4.0 - Attribution - Utilisation non commerciale		
CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Utilisation non commerciale - Partage dans les mêmes conditions		
CC BY-ND 4.0 - Attribution - Pas d'oeuvre dérivée		
CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Utilisation non commerciale - Pas d'oeuvre dérivée		
ETALAB - Licence Ouverte		
Copyright - Tous droits réservés		



Les licences CC dans HAL

[Télécharger pour visualiser](#)

Dates et versions
hal-05221804 , version 1
(27-08-2025)

Licence
 Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Identifiants
HAL Id : hal-05221804 , version 1
DOI : 10.1016/j.ijhydene.2025.15063
6

Article Dans Une Revue International Journal of Hydrogen Energy Année : 2025

Effect of titania phase on the performance of Pt/TiO₂ catalysts in the dehydrogenation of perhydrobenzyltoluene

Nataliia Marchenko (1) , Mohamad Kharm (2) , Ludovic Pinard (3) , L. Massin (4, 5) , F. Morfin (2) , L. Piccolo (6) , N. Batalha (2) , V. Meille (4)

[Afficher plus de détails](#)

- 1 IRCELYON - Institut de recherches sur la catalyse et l'environnement de Lyon
- 2 IRCELYON-ING - IRCELYON-Ingénierie, du matériau au réacteur
- 3 LCS - Laboratoire catalyse et spectrochimie
- 4 IRCELYON-CARE - IRCELYON-Catalytic and Atmospheric Reactivity for the Environment
- 5 IRCELYON-XPS - IRCELYON-Etudes & analyse de surfaces, XPS, LEIS
- 6 IRCELYON-CATREN - IRCELYON-Catalyse Hétérogène pour la Transition Energétique

Origine Publication financée par une institution

Licence
 Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

25

HAL : Atelier juridique – 2026-2027

Normandie Université

Appliquer une licence CC sur un document

- Si vous êtes l'auteur, ou avec l'accord des titulaires de droits, vous pouvez choisir votre licence parmi les 6 combinaisons d'options existantes en répondant à quelques questions sur l'interface :
<https://creativecommons.org/chooser/>
- Pour copier les logos :
<https://creativecommons.org/about/downloads/>



Cession non-exclusive des droits patrimoniaux, Autre cas – Copyright The authors

© 2017 The Authors
Published by Oxford University Press on behalf of the Royal Astronomical Society

Sur certaines revues de la voie dorée, les auteurs conservent leurs droits patrimoniaux mais il n'y a pas de licence libre indiquée.

Les utilisateurs peuvent consulter ces publications mais doivent demander la permission aux ayants droits pour toute réutilisation.

Exemple : <https://normandie-univ.hal.science/in2p3-01390118v1>

Concernant le choix de la licence, vous devrez décider en concertation avec les co-auteurs.



Cession non-exclusive des droits patrimoniaux, Autre cas – Revue ouverte mais copyright éditeur

© 2017 The Authors
Published by Oxford University Press on behalf of the Royal Astronomical Society

Sur le PDF de certaines revues ouvertes, le copyright de l'éditeur est indiqué. Si vous avez payé des frais de publications (APC), il faut vous reporter au contrat et vérifier les droits (cession exclusive ou non-exclusive) pour savoir si vous pouvez partager le document sur une archive ouverte.

Exemple : <https://normandie-univ.hal.science/in2p3-01390118v1>

Cession non-exclusive des droits patrimoniaux, Autre cas – Revue ouverte mais copyright éditeur

Si vous pouvez partager le document, vous devez choisir « L'institution a financé les frais de publication pour que cet article soit en libre accès » :

The screenshot shows the HAL deposit interface. At the top, there are tabs for 'Actions', 'Format', 'Visibilité', and 'Licence'. Below these, a file named 'CCSD_PSO7_Support.pdf' (1.75 Mo) is listed. A dropdown menu is open for 'Origine fichier principal', showing options: 'Les fichiers que je dép', 'Document (pdf)', 'immédiatement (2021)', and 'Licence'. Below this, there are sections for 'Fichiers auteur' and 'Fichiers éditeur'. The 'Fichiers éditeur' section has three radio button options: 'J'ai vérifié que cet éditeur fait partie de ceux qui autorisent le dépôt des fichiers éditeurs sur une archive ouverte', 'J'ai obtenu l'accord explicite de cet éditeur pour ce dépôt particulier', and 'L'institution a financé les frais de publication pour que cet article soit en libre accès'. A green arrow points to the third option.

Actions

Format

Visibilité

Licence

CCSD_PSO7_Support.pdf (1.75 Mo)

Origine fichier principal

Les fichiers que je dép

Document (pdf)

immédiatement (2021)

Licence

Fichiers auteur

Les fichiers que je dépose sont des fichiers produits par l'(les) auteur(s)

Fichiers éditeur

J'ai vérifié que cet éditeur fait partie de ceux qui autorisent le dépôt des fichiers éditeurs sur une archive ouverte

J'ai obtenu l'accord explicite de cet éditeur pour ce dépôt particulier

L'institution a financé les frais de publication pour que cet article soit en libre accès

Métadonnées, Je renseigne mon

Concernant le choix de la licence, vous devrez choisir « Copyright/Tous droits réservés ».

Cession exclusive

Si vous avez cédé vos droits patrimoniaux et que vous ne pouvez déposer avec la loi pour une République numérique, vous pouvez tenter de faire une demande à votre éditeur pour lui demander l'autorisation de déposer dans HAL.

S'il accepte :

The screenshot shows the HAL deposit interface. At the top, there are tabs for 'Actions', 'Format', 'Visibilité', and 'Licence'. Below these, a file named 'CCSD_PSO7_Support.pdf' (1.75 Mo) is listed. A dropdown menu is open for 'Origine fichier principal', showing options: 'Les fichiers que je dép', 'Document (pdf)', 'immédiatement (2021)', and 'Licence'. A green arrow points to the 'Fichiers éditeur' section of the dropdown menu, which contains three options: 'J'ai vérifié que cet éditeur fait partie de ceux qui autorisent le dépôt des fichiers éditeurs sur une archive ouverte', 'J'ai obtenu l'accord explicite de cet éditeur pour ce dépôt particulier' (highlighted), and 'L'institution a financé les frais de publication pour que cet article soit en libre accès'.

HAL ne vous demande pas de justificatif. Concernant le choix de la licence, vous devrez choisir « Copyright/Tous droits réservés ».



Les possibilités de déposer dans HAL, pour résumer

Édition scientifique classique

- Déposer une version postprint avec la loi pour une République numérique (embargo de 6 ou 12 mois)
- Appliquer la stratégie de non-cession des droits
- Demander l'autorisation explicite à l'éditeur (pour le PDF éditeur ou pour ce qui n'est pas couvert par la LPRN)

Voie dorée

- Déposer le PDF éditeur sous licence Creative Commons
- Déposer le PDF sous Copyright The authors
- Si copyright éditeur, vérifier le contrat d'édition

Voie diamant

- Déposer le PDF éditeur sous licence Creative Commons